



Les prestations pour exigences particulières (tarifs au 01/11/2023)

Clinique Kerfriden

TARIFS TTC	
PRODUIT	PRIX TTC
HYGIENE ET BEAUTE	
Trousse d'accueil Nuxe / BeauTerra Les essentiels Bic	20.00 €
Trousse de bienvenue (savon 15g + shampooing 30ml +gel douche 30ml +set dentaire + peigne)	8.00 €
CONFORT	
Kit pour blanchisserie : 1 jeton pour lavage + 1 jeton séchage + lessive	5.00 €
Location 1 serviette + 1 drap de bain + 1 tapis de bain / semaine	7.00 €
EQUIPEMENTS ET SERVICES	
Bureautique : Photocopie (recto &verso) / page A4	0.20 €
Emission d'un fax / page	1.00 €
Perte de clé / badge	10.00 €
MULTIMEDIA	
Télévision (Accès bouquet TNT 28 chaînes) / jour	6.00 €
Téléphone Ouverture ligne téléphonique	5.50 €
Téléphone Communications vers fixe	0.05 € / min
Téléphone Communications vers mobile	0.10 € / min
Télévision Perte télécommande	10.00 €
WIFI 1 jour	5,50€
WIFI 1 mois	40 €
WIFI 1 semaine	15 €
Presse (quotidien)	Selon tarif public
RESTAURATION	
Repas invité	13.00 €
SOINS DE CONFORT	
Séances bien-être	Tarif selon la prestation

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »



Les prestations pour exigences particulières (tarifs au 1/11/2023)

Clinique Kerfriden

Bien-être

Corps

Massage aux pierres chaudes	60 €
Drainage lymphatique manuel	40 €
Massage relaxant :	
Durée 20 min :	
- bougie	20 €
- huiles essentielles	25 €
Durée 30 min :	
- bougie	30 €
- huiles essentielles	35 €
Durée 45 min :	
- bougie	45 €
- huiles essentielles	50 €

Visage

Soin complet relaxant	45 €
<i>Soin visage hydratant</i>	50 €
<i>Soin visage purifiant</i>	50 €

N° SIREN 484 272 810

« Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant à des exigences particulières que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. »